



## Consultation de la CCATM

**Mercredi 13.10.21**

**Commune | FRW**

### Participants

#### Commune de Musson

Membres de la CCATM (liste des participants en annexe 1)

Daniel GUEBELS (Echevin DR), Carlo UGHI (Agent relais PCDR et secrétaire de la CCATM - Service urbanisme), Christopher BONNIER (Echevin)

#### Fondation Rurale de Wallonie

Clémentine DESCAMPS et Nicolas LECUIVRE (Agents de développement)

#### Invité

Marc HENRION (représentant du SI et de la CLDR)

## Présentation de l'Opération de Développement Rural

Voir présentation complète en annexe 2

### 1. Qu'est-ce qu'une ODR ?

C'est une démarche communale cadrée par un décret de la RW, qui repose sur la participation continue des citoyens et qui consiste à mener une réflexion globale (sur l'ensemble du territoire communal et sur tous les domaines de la vie). Elle se concrétise par la définition et la mise en œuvre d'un plan d'action (Programme Communal de Développement Rural - PCDR). Son Objectif est d'améliorer les conditions de vie des habitants aux points de vue économique, social, environnement et culturel.

### 2. Bilan du premier PCDR de Musson (2009-2019)

La Commune de Musson a réalisé un premier PCDR (2009 – 2019), parmi les projets réalisés, ou en cours, on retrouve notamment :

- » L'aménagement de la place Abbé Alexandre Vital de Mussy-la-Ville
- » La création de la voie lente Signeux-Baranzuy
- » La création d'une maison de village à Signeux
- » La création de 5 maisonnettes pour personnes âgées
- » Diverses actions immatérielles :
  - \* Le Groupe de Travail « sentiers » en partenariat avec le SI  
Voir présentation complète en annexe 2
  - \* La création de Musson Mémoire
  - \* La création d'une charte environnementale
- » La création de 2 logements tremplins à Musson (en cours)
- » La création d'une maison rurale multiservices à Musson (en cours)

### 3. Quels sont les acteurs impliqués et leurs rôles ?

#### a) La Commune de Musson

- » Les mandataires communaux sont les capitaines de cette opération communale.
- » Les employés de l'administration sont également des acteurs de première ligne qui dans le cadre de cette opération sont amenés à informer les habitants, à écouter et relayer des avis ou à signaler des éléments importants à prendre en compte.

#### b) Les citoyens et la Commission Locale de Développement Rural

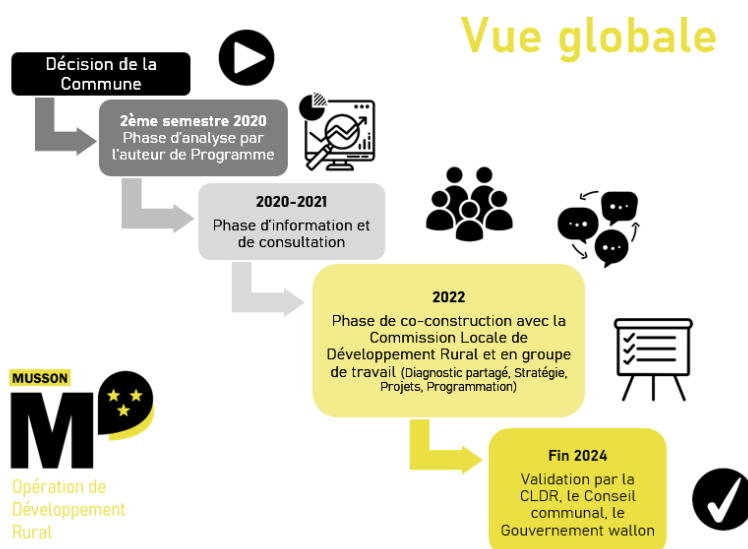
- » Les habitants sont invités à des séances de travail pour réfléchir sur le présent et l'avenir de leur commune et pour proposer des pistes de solutions.
- » Une commission consultative (la CLDR) est mise en place pour définir les objectifs et les projets concrets à mettre en œuvre et pour agir en tant que relais auprès de la population (celle-ci est composée d'¼ d'élus et de ¾ de citoyens). Un retour d'information régulier est assuré vers les habitants (bulletin communal, ...).

#### c) Les structures extérieures

- » Bureau d'étude Impact, auteur de programme : réalise l'analyse territoriale et stratégique de la commune. Le bureau d'étude est présent durant toute la phase d'élaboration du PCDR dont il est le concepteur.
- » La FRW – Fondation Rurale de Wallonie, organisme accompagnateur : conseille la commune pour la bonne mise en œuvre d'un débat démocratique et d'un partenariat entre mandataires, personnel communal et population ainsi que plus tard lors de la mise en œuvre des projets.
- » Le Service Public de Wallonie : DGO3 et le Cabinet du Ministre en charge du développement Rural

### 4. Chronologie de l'Opération de Développement Rural

Une opération de développement rural comprend deux grandes phases. La première dure en moyenne 2,5 ans, il s'agit de la période d'élaboration du dossier appelé le PCDR – Programme Communal de Développement Rural. La seconde phase est la période de mise en œuvre des projets et dure habituellement 10 ans.



Les projets à mettre en œuvre ensuite pendant dix ans peuvent être très variés, puisqu'ils découlent des idées de la population. Il peut s'agir d'investissements matériels conséquents (ex : création de chemins de liaisons, logements tremplins pour les jeunes, atelier rural pour les entreprises...) ou d'actions de natures immatérielles (ex : accueil des nouveaux habitants, jardins partagés...), nécessitant moins d'investissements. Certains de ces projets sont subsidiés, d'autres non.

## Prochaines étapes

Les prochaines étapes suivies pour la phase d'élaboration du programme sont les suivantes :

### Novembre – décembre 2021

- \* **Les informations – consultations** : pour consulter les habitants de Musson, des séances seront organisées dans les villages.

**Gennevaux | Willancourt** • Lundi 08.11.21 à 20H | [Salle de l'Etoile | Willancourt](#)

**Baranzy** • Lundi 15.11.21 à 20H | [Centre Sportif | Baranzy](#)

**Signeux** • Jeudi 25.11.21 à 20H | [Maison de Village | Signeux](#)

**Mussy-la-Ville** • Lundi 29.11.21 à 20H | [Cercle de Mussy | Mussy-la-Ville](#)

**Musson** • Jeudi 09.12.21 à 20H | [Salle de l'Union | Musson](#)

**En ligne** • Jeudi 16.12.21 à 20H | [sur la plateforme www.participation.frw.be](http://www.participation.frw.be)

**Janvier 2022** : Rencontre Conseil Communal des Enfants

**Février 2022** : Consultation numérique sur la plateforme [www.participation.frw.be](http://www.participation.frw.be)

### Avril 2022

- \* **Mise en place de la Commission Locale de Développement Rural** : La CLDR, organe consultatif, est le lieu de l'expression citoyenne, du débat démocratique. Sa composition reflète la population et assure une représentativité de celle-ci selon différents critères (villages, tranches d'âge, professions, ...).

### De 2022 à 2024

- \* **Les groupes de travail** : séances thématiques ouvertes à tous citoyens. Le rôle des réunions sera de définir des objectifs et des pistes de projets.
- \* **Stratégie et projets** : La CLDR va ensuite utiliser toutes les informations récoltées précédemment pour proposer une stratégie globale pour la commune et une série de projets qui permettront d'y parvenir.

### 2024

- \* **Approbation finale** : la phase d'approbation finale du programme consiste en la validation par la CLDR et par le Conseil communal. L'approbation finale du dossier revient ensuite au Ministre en charge du développement rural.

## Questions | réponses

Pas de questions.

# Présentation du travail du GT Sentiers de la CLDR | SI

Voir présentation complète en annexe 2

Nicolas Lecuire et Marc Henrion ont présenté, le travail effectué par le SI et le Groupe sentiers de Musson initié par la CLDR de Musson en 2015 dans le cadre de la mise en œuvre de l'objectif 1 du PCDR de Musson « création d'un réseau complet de mobilité douce sur le territoire communal » et des deux fiches projets associées :

- \* Fiche-projet « Création de chemins de liaisons entre les villages »
- \* Fiche-projet « Révision avec SI des chemins de promenade et extension à l'ensemble du territoire communal »

Ce groupe réunissait au départ une série de personnes ressources : Syndicat d'initiative de Musson, Syndicat d'initiative de Mussy, coureurs, cavaliers, CLDR.

## Historique

- \* En 2016, le groupe a travaillé sur la détermination des itinéraires intéressants à baliser - de nombreuses visites de terrain ont été réalisées afin d'identifier les tracés, les éventuels problèmes. Le SI de Mussy a confié au SI de Musson le soin de déterminer les tracés sur le territoire de Mussy.
- \* En 2017, le SI de Musson a bouclé le travail de repérage cartographique (sur open street map).
- \* En 2018, le groupe a obtenu la reconnaissance des itinéraires et a débuté le travail de balisage, mais la PPA est venue stopper le travail.

Le résultat de ce travail a abouti à la réalisation d'une brochure reprenant 6 parcours balisés de 8 à 10km sur l'ensemble du territoire de Musson. Cette brochure permet de découvrir ou redécouvrir la richesse de notre patrimoine historique et naturel. L'inauguration des balades balisées s'est déroulée le 26 juin 2021 à Musson avec la découverte du circuit « Guy de Larigaudie »



Un des principaux enjeux identifiés reste la problématique des sentiers publics privatisés.

Nicolas Lecuire et Marc Henrion en profitent pour lancer un appel à la commission pour collaborer avec eux à l'élaboration d'un cadastre des chemins et sentiers vicinaux à maintenir, réouvrir, et/ou supprimer.



## Questions | réponses

- \* **La CCATM indique que certains sentiers sont fortement enherbés (notamment sur le circuit de Mussy). Un entretien régulier est-il prévu par les membres du SI ?** Pour qu'un chemin reste entretenu, il faut avant tout qu'il soit utilisé. Le SI fait annuellement le tour des circuits pour vérifier le balisage des balades.
- \* **Pourquoi les folders sont-ils payants ? Est-il possible de disposer de ceux-ci gratuitement en format numérique (sur le site du SI ou de la Commune par exemple) ?** Les folders sont payants car en raison de la PPA et d'une erreur au niveau de la procédure de subsides, ce poste, ainsi que la pose des panneaux n'a pu être subsidié. Le SI de Musson a donc dû prendre ceux-ci à sa charge pour un montant de 13.000 euros. Actuellement, les circuits ne sont pas disponibles numériquement. Des panneaux reprenant l'ensemble des circuits ont été disposés au centre des localités (voir photo ci-dessus).
- \* **Une carte regroupant les 6 circuits est-elle disponible ? pourquoi avoir fait 6 folders différents ?** La Carte globale avec l'ensemble des circuits est reprise sur les panneaux au centre des localités. Un fascicule par promenade a été réalisé afin de permettre de mettre en valeur le patrimoine historique, naturel et les différents points de vue de chaque balade. Ce travail considérable a été réalisé par Monsieur Guy Monhonval de l'asbl Musson Mémoire et mis en page par la Maison du Tourisme de Gaume.
- \* **Pourquoi la CCATM n'a pas été associé au groupe de travail ?** De nombreux acteurs ont été associés au groupe de départ en 2015. Néanmoins afin d'avancer plus vite dans la réalisation, c'est le SI qui a principalement piloté le projet dès 2017. La CCATM est néanmoins invitée à s'associer à la dynamique par la mise en place d'un groupe de travail « mobilité » conjointement à la CLDR pour travailler de façon plus large sur la révision de l'atlas des chemins vicinaux et l'enjeu des chemins publics privatisés.

## Suites

Un groupe de travail sera prochainement mis en place pour mener diverses réflexions :

- Plantations de haies sur les excédents de voiries pour structurer le paysage
- Inventaire des sentiers et révision atlas des chemins vicinaux
- Travail sur l'élaboration de chemins de liaisons entre les villages
- Travail sur le problème de développement et d'encodage de sentiers en forêts privées

Une fois la nouvelle CLDR installée en avril 2022, les membres désirant rejoindre le groupe de travail « MOBILITÉ » seront associés.

# Consultation de la CCATM

## Méthode d'animation

Sur base de grilles Atouts/faiblesses réalisées suite aux rencontres des personnes ressources et de la consultation du personnel communal, les membres de la CCATM sont invités à compléter et confirmer et/ou nuancer les éléments présentés autour de quatre grands thèmes :

1. Cadre de vie/patrimoine
2. Urbanisation/Aménagement du territoire
3. Logement
4. Mobilité

## Résultats

Éléments présentés

*Apports de la CCTAM en italique*

	Les +	Les -
Cadre de vie Patrimoine	<ul style="list-style-type: none"><li>* Commune rurale avec environnement et paysage structurants de qualité</li><li>* Existence d'un patrimoine local lié à la métallurgie (dont 1 site classé, crassier Musson, <b>Musée Minier, Chemin des Mines</b>)</li><li>* Existence d'espaces publics : places de Musson et Mussy</li><li>* Charte paysagère PNG</li><li>* <b>Patrimoine naturel : Cussignière</b></li></ul>	<ul style="list-style-type: none"><li>* Coexistence pas toujours harmonieuse de différents types d'habitats</li><li>* Eglises peu <u>fréquentées</u> → <b>terme péjoratif à nuancer</b></li><li>* Pas suffisamment de mise en valeur du patrimoine</li><li>* Lignes à haute tension</li><li>* <b>Futures éoliennes</b></li><li>* Manque d'espaces de rencontre et de convivialité → <b>Faux, chaque village a un lieu de rencontre identifié, mais certains s'y prêtent mieux que d'autres (problème de sécurité, nuisance pour le voisinage, ...)</b> → <b>Manque seulement de lieux adaptés à certaines catégories / publics (jeunes)</b> → <b>Il faut mener une réflexion sur l'emploi et la diversification des espaces existants et les adapter/délocaliser en conséquence</b></li></ul>



	Les +	Les -
Urbanisation AMT	<ul style="list-style-type: none"> <li>* Localisation intéressante et attirante</li> <li>* Forte proportion de bâtiments récents</li> <li>* Réserve foncière moyenne : possibilités de développement de l'offre foncière par l'activation et/ou la relocalisation de réserves en zone d'habitat, en ZACC ou en zone d'activité économique</li> <li>* Existence d'une CCATM</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>* Influence GDL sur le prix de l'immobilier</li> <li>* Extension de l'habitat en dehors des cœurs anciens : manque de cohésion entre anciens et nouveaux quartiers, construction sur cuestas → <i>D'accord, mais quelques nuances : Ferme sur cuestas, pas idéal, mais a du sens. Une ferme en plein centre de village cause plus de nuisances.</i> → <i>Pollution visuelle moindre en comparaison avec les lignes à haute tensions et les éoliennes</i></li> <li>* Plan de secteur contraignant</li> <li>* Pas d'outil communal permettant d'anticiper les évolutions → <i>SDC : utile car permet d'avoir une « ligne de conduite sur comment on veut développer la Commune », permet de « prendre de la hauteur », mais en même temps cadence (trop) fort les décisions futures de la Commune</i></li> </ul>

	Les +	Les -
Logement	<ul style="list-style-type: none"> <li>* Marché de l'immobilier dynamique</li> <li>* Politique de logement prenant en compte les revenus modérés (Maison Virtonaise) et les publics spécifiques (<u>seniors et jeunes ménages</u>) → <i>Effectivement positif, mais cela ne représente que peu de logements au final (5 seniors et 2 LT). Il faut absolument développer ces types de logements avec le nouveau PCDR (population de Musson jeune, mais tendance à devenir vieillissante)</i></li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>* Prix de l'immobilier élevé</li> <li>* Manque d'offre en logements locatifs → <i>À nuancer : manque de logements adaptés pour certaines catégories (TCH, personne isolée, aînés, adaptables en cas de séparation, ...)</i></li> <li>* Manque de qualité de certains logements locatifs → <i>Certains biens sont effectivement soit trop petits (cage à poule), soit insalubres, mais peu de marge de manœuvre si propriétaires privés</i></li> <li>* <i>Pas de réflexions communales et régionales sur l'habitat léger (cf. Tintigny), alors qu'il y a de plus en plus de demande.</i></li> </ul>



	Les +	Les -
Mobilité	<ul style="list-style-type: none"> <li>* Routes pour la plupart en bon état (gros travail ces 15 dernières années) → <i>CCATM moyennement d'accord : il y a encore du travail à faire.</i></li> <li>* Mise en place continue de trottoirs</li> <li>* Plan Communal de Mobilité</li> <li>* Développement des chemins de liaisons et des sentiers de promenade → <i>Positif, mais encore à développer (aujourd'hui uniquement Musson-Signeulx et Musson-Halanzy). Enjeu de relier les villages pour la mobilité utilitaire et de loisirs. La voiture est encore indispensable pour le travail.</i></li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>* Voiture incontournable</li> <li>* Peu d'offre de services de transports dans les villages → <i>Peu de bus et manque d'abris</i> → <i>Pas de gare / plus d'arrêt de train sur la commune</i></li> <li>* Trafic sur la RN88 qui traverse le territoire (les aménagements de sécurité installés s'avèrent peu efficaces) → <i>Manque de passages piétons à proximité des arrêts de bus</i></li> <li>* Vitesse excessive dans et entre les villages → <i>problème des GPS qui font passer les conducteurs sur certains chemins (vitesse, nuisance, ...)</i></li> </ul>

### Idées de projets :

- \* Création de logements tremplins
- \* Création de maisonnettes pour aînés
- \* Développer l'habitat léger / l'habitat adaptable
- \* Créer un parking de covoiturage
- \* Remettre un arrêt de train en activité sur la Commune → Enquête sur les besoins
- \* Création d'un groupe de travail (CLDR/CCATM) sur la mobilité
- \* Amélioration des espaces publics de convivialité existants → réflexion sur l'emploi et la diversification des espaces de convivialité existants et les adapter/délocaliser en conséquence.



Pour la Fondation Rurale de Wallonie

Clémentine Descamps | Nicolas Lecuivre  
Agents de développement



# ANNEXE 1

## Participants (XX)

La commission s'est réunie sous la présidence de Madame Virginie BERTRAND.

Sont présents :

### Membres effectifs :

LENTINI Stéphanie, BOREUX Jean-Jacques, SCHLEICH Bernard, JACQUEMIN Daniel, TOMBU Patrick, MAQUA Caroline, BEAUFILS Rudy.

COLLETTE Alain, MARMOY Christian, Bruno GOELFF

### Membres suppléants :

GOELFF Bruno, MARMOY Christian, DUBUISSON Laurent, COLLET Joanik, COLLETTE Alain.

DGO4-Arlon : Fonctionnaire délégué : DESQUESNES Vincent

DGO4-Namur : Représentant S. P. W.

Echevin de l'Urbanisme : BONNIER Christopher

Echevin de la Mobilité : GUEBELS Daniel

CAT et Secrétaire : UGHI Carlo.

Membres excusés : LENTINI Stéphanie, BOREUX Jean-Jacques, COLLET Joanik, Bernard SCLEICH.

Personnes extérieures : FRW : Nicolas LECUIVRE et Clémentine DESCAMPS – S. I. : Marc HENRION

---

# ANNEXE 2

## Power point de la présentation

Opération de  
Développement  
Rural  
MUSSON 2035

# Rencontre CCATM | MUSSON

13 octobre 2021



Rencontre  
CCATM  
| MUSSON  
13 octobre 2021



## Ordre du jour

### INFORMATION

- \* Opération de Développement Rural
- \* Bilan de la 1<sup>ère</sup> ODR de Musson
- \* Nouvelle Opération : timing envisagé

### PRÉSENTATION-DISCUSSION

- \* Action Sentiers : détermination d'itinéraires de promenade dans la commune de Musson

### CONSULTATION

- \* L'aménagement du territoire de Musson : atouts et faiblesses



## Qui sommes-nous ?



Fondation  
Rurale  
de Wallonie

Clémentine DESCAMPS  
Nicolas LECUIVRE  
Agents de développement



## Opération de Développement Rural

- \* Démarche communale cadrée par un décret de la RW
- \* Repose sur la participation continue des citoyens
- \* Une réflexion globale : sur l'ensemble du territoire communal et sur tous les domaines de la vie
- \* La définition et la mise en œuvre d'un plan d'action (PCDR) réaliste et cohérent

Objectif = améliorer la qualité de vie des habitants  
en valorisant les ressources locales



## Concrètement



Un document stratégique  
avec des objectifs, des  
projets, une priorisation



2 à 3 ans d'élaboration pour  
10 années de mise en  
œuvre



Un budget  
« Développement Rural »  
pour aider à financer  
certains projets matériels



## Bilan 1<sup>er</sup> PCDR

Programme Communal de  
Développement Rural  
2009-2019

La Commune de Musson a réalisé un premier PCDR (2009 - 2019)  
et entame actuellement l'élaboration d'un deuxième

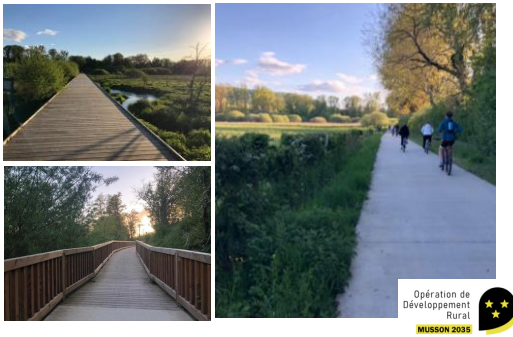
### Place de Mussy-la-Ville



### Chemins de liaison



### Voie lente Signeux-Baranzuy



### Maison de village à Signeux



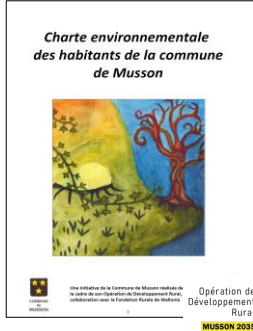
### Maisonnettes pour aînés



### Maisonnettes pour aînés



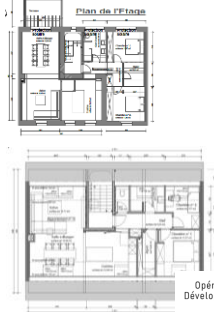
## Actions diverses



Opération de Développement Rural  
MUSSON 2035

en cours

## Logements tremplins



Opération de Développement Rural  
MUSSON 2035

## Maison Rurale Multiservices

en cours



Opération de Développement Rural  
MUSSON 2035

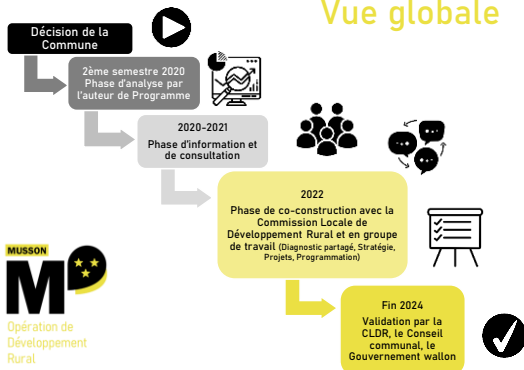
en cours

Opération de Développement Rural  
MUSSON 2035

## Nouvelle ODR

Élaboration d'un nouveau PCDR

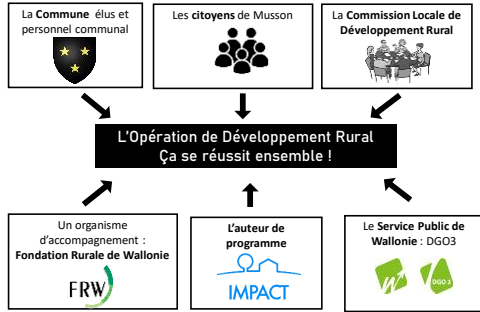
## Vue globale



## Résultat attendu



## Les acteurs impliqués



## La Commission Locale de Développement Rural



- \* Espace d'expression citoyenne
- \* Représentative de la population communale
- \* Travail d'analyse et de co-construction tout au long de l'élaboration du PCDR
- \* suivi de la mise en œuvre des projets

% élus, % citoyens



## Personnes relais

  
**Commune de Musson**  
 Daniel GUEBELS  
 Echevin DR  
 Carlo UGHI  
 Agent DR



## L'Auteur de PCDR

  
**AUTEUR DE PROGRAMME**  
 Loreena THETIOT  
 Stéphane MOTTIAUX  
 Auteurs de PCDR



## Où en sommes-nous ?

### Etapas déjà réalisées

- \* Visite de terrain
- \* Rencontre de 18 personnes ressources
- \* Rédaction par l'auteur d'une analyse socio-économique du territoire (Partie I)
- \* Rédaction par FRW du Bilan de la 1<sup>ère</sup> ODR
- \* Rencontre du personnel communal
- \* Information du Conseil communal



## Prochaines étapes

### 2021-2022:

- \* Novembre – décembre 2021 : Consultations villageoises
- \* Janvier 2022 : Rencontre CCE
- \* Février 2022 : Consultation numérique
- \* Avril 2022 : Mise en place nouvelle CLDR



## Les consultations villageoises

**Geneveaux | Willancourt** • Lundi 08.11.21 à 20H | Salle de Fétale | Willancourt  
**Baranzy** • Lundi 15.11.21 à 20H | Centre Sportif | Baranzy  
**Signeux** • Jeudi 25.11.21 à 20H | Maison de Village | Signeux  
**Mussy-la-Ville** • Lundi 29.11.21 à 20H | Cercle de Mussy | Mussy-la-Ville  
**Musson** • Jeudi 09.12.21 à 20H | Salle de l'union | Musson  
**En ligne** • Jeudi 16.12.21 à 20H | sur la plateforme [www.participation.lfw.be](http://www.participation.lfw.be)



Opération de  
Développement  
Rural  
**MUSSON 2035**

## Suivre l'ODR

- \* Sur le site communal : [www.musson.be](http://www.musson.be)
- \* Dans les bulletins communaux
- \* Toutes-boîtes
- \* Presse
- \* Bientôt un site dédié à l'ODR ! [www.musson2035.info](http://www.musson2035.info)
- \* Sur Facebook :



**MAIS SURTOUT...**

Opération de  
Développement  
Rural  
**MUSSON 2035**



**Parlez-en  
autour de vous !**

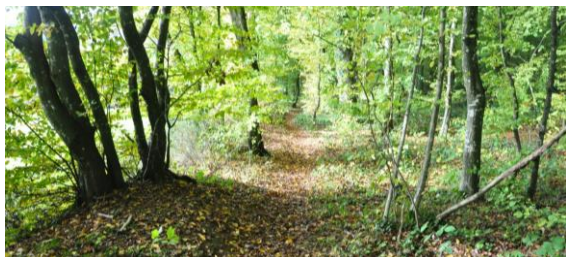


**Action sentiers**

### MUSSON

#### Une commune pleine de richesses

La Commune de Musson est caractérisée par de nombreuses richesses paysagères, naturelles et culturelles.



#### Un projet demandé par les citoyens dans le cadre du 1<sup>er</sup> PCDR

Objectif 1 : création d'un réseau complet de mobilité douce sur le territoire communal

- 1) Fiche-projet « Création de chemins de liaisons entre les villages »
- 2) Fiche-projet « Révision avec SI des chemins de promenade et extension à l'ensemble du territoire communal »

⇒ **Constitution d'un GT sentiers début 2015**

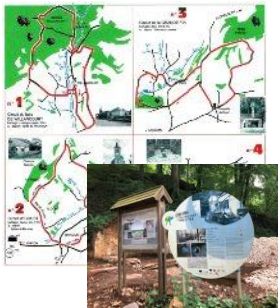
réunissant une série de personnes ressources : Syndicat d'initiative de Musson, Syndicat d'initiative de Mussy, coureurs, cavaliers, CLDR.



## Démarches entreprises

⇒ Ce GT s'est réuni à plusieurs reprises afin d'analyser les promenades existantes

- Le Syndicat d'initiative de Musson, créé en 1984, avait déterminé et balisé quatre promenades depuis 1988.
- De multiples itinéraires proposés par d'autres acteurs traversent le territoire de Musson
  - Circuits de la MTG
  - Lorraine Gaumaise
  - Itinéraires de Grande Randonnée
  - Sentier des mines



⇒ En 2016, le groupe a travaillé sur la détermination des itinéraires intéressants à baliser - de nombreuses visites de terrain ont été réalisées afin d'identifier les tracés, les éventuels problèmes...



Le SI de Mussy a choisi de confier au SI de Musson le soin de déterminer les tracés sur le territoire de Mussy



⇒ En 2017, le SI de Musson a bouclé le travail de repérage cartographique (sur open street map).

- Analyse d'exemples → cartes, panneaux.
- Rencontre de la Maison du tourisme de Gaume.
- Demande de reconnaissance des itinéraires permanents en vue de leur balisage (CGT).

⇒ En 2018, le groupe a obtenu la reconnaissance des itinéraires et a débuté le travail de balisage, mais la PPA est venue stopper le travail.



## Résultats

- 6 itinéraires d'une longueur similaire (8 à 10 km), inaugurés en juin 2021.
- Chaque itinéraire dispose d'un point de départ attiré, où est disposé un panneau reprenant l'ensemble des 6 boucles.
- Balisage conventionnel sans logo (4 circuits bleus et 2 rouges)
- Chaque circuit figure sur un dépliant avec carte et explication du trajet ; avec mise en évidence d'éléments du patrimoine et de l'histoire locale. Ces dépliants sont regroupés dans une farde à vendre avec les 6 circuits.



## Un enjeu identifié : les sentiers publics privatisés

- Le groupe sentiers a cherché à réaliser les tracés les plus agréables et les plus cohérents.
- Certains tracés n'ont pas pu être repris en raison d'entrave par de tierces personnes.
- Les demandes adressées par la Commune n'ont pas trouvé de réponse.



## Un enjeu identifié : les sentiers publics privatisés

Pourtant la loi sur ce propos est très claire

**Décret 3 juin 2011 (modifiant la loi de 1841 sur les chemins vicinaux)**

- Prescription trentenaire éliminée.
- Plus aucune possibilité d'aliéner le bien public

**Décret 6 février 2014 relatif à la voirie communale**

- Révision de l'atlas des chemins devra être menée dans chaque commune



# Aménagement du territoire de Musson

## Ce qui a été dit jusqu'ici...

	Les +	Les -
Cadre de vie Patrimoine	* Commune rurale avec environnement et paysage structurants de qualité	* Coexistence pas toujours harmonieuse de différents types d'habitats
	* Existence d'un patrimoine local lié à la métallurgie (dont 1 site classé, crassier musson)	* Eglises peu fréquentées
	* Existence d'espaces publics : places de Musson et Mussy	* Pas suffisamment de mise en valeur du patrimoine
	* Charte paysagère PNG	* Lignes à haute tension
		* Manque d'espaces de rencontre et de convivialité



## Ce qui a été dit jusqu'ici...

	Les +	Les -
Urbanisation AMT	* Localisation intéressante et attirante	* Influence GDL sur le prix de l'immobilier
	* Forte proportion de bâtiments récents	* Extension de l'habitat en dehors des cœurs anciens : manque de cohésion entre anciens et nouveaux quartiers, construction sur cuestas
	* Réserve foncière moyenne : possibilités de développement de l'offre foncière par l'activation et/ou la relocalisation de réserves en zone d'habitat, en ZACC ou en zone d'activité économique	* Plan de secteur contraignant
	* Existence d'une CCATM	* Pas d'outil communal permettant d'anticiper les évolutions



## Ce qui a été dit jusqu'ici...

	Les +	Les -
Logement	* Marché de l'immobilier dynamique	* Prix de l'immobilier élevé
	* Politique de logement prenant en compte les revenus modérés (Maison Virtonaise) et les publics spécifiques (seniors et jeunes ménages)	* Manque d'offre en logements locatifs
		* Manque de qualité de certains logements locatifs



## Ce qui a été dit jusqu'ici...

	Les +	Les -
Mobilité	* Routes pour la plupart en bon état (gros travail ces 15 dernières années)	* Voiture incontournable
	* Mise en place continue de trottoirs	* Peu d'offre de services de transports dans les villages
	* Plan Communal de Mobilité	* Traffic sur la RN88 qui traverse le territoire (les aménagements de sécurité installés s'avèrent peu efficaces)
	* Développement des chemins de liaisons et des sentiers de promenade	* Vitesse excessive dans et entre les village

